L'ÉQUIPE DU CAMSP EST COMPOSÉE

D'une équipe pluridisciplinaire :

- Directeur
- Directeur médical
- Chef de service
- Médecin
- Assistant de direction
- Assistant de service social
- Orthophonistes
- Psychologues
- Psychomotriciens
- Educateurs spécialisés
- Educateur LSF
- Educateur jeunes enfants
- Agent de service intérieur
- Agent technique
- Secrétaire

CONTACT

CAMSP
Dispositif Beethoven
70 rue Pierre Corneille
Parc des Alliés - Bât C
76140 Le Petit-Quevilly

02 32 81 53 70

camsp.beethoven@lespep76.fr

ACCÈS

En voiture : prendre la sortie Zone des Pâtis

En métro : descendre à la station Place du 8 Mai (Georges Braque)

En bus : descendre à l'arrêt Jardin des Oiseaux (41)

CENTRE BEETHOVEN

Les PEP 76

La solidarité en action

CAMSP

Centre d'**A**ction
Médico-**S**ociale **P**récoce

ETABLISSEMENT CREE ET GERE PAR
L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE LA SEINE-MARITIME.

PRÉSENTATION

Le CAMSP est un service géré par l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Seine-Maritime (ADPEP76).

Le CAMSP assure deux missions :

- Une mission de dépistage de la surdité pour des enfants de 0 à 12 ans.
- Une mission d'accompagnement par l'équipe pluridisciplinaire des jeunes enfants de 0 à 6 ans déficients auditifs.

L'ADMISSION

L'enfant et sa famille sont orientés vers le CAMSP à l'issue du diagnostic de la surdité.

A la suite d'une consultation médicale, des binômes de professionnels réalisent des observations. Ces observations permettent de déterminer si l'accompagnement relève du CAMSP et d'élaborer un projet avec les parents.

ET APRÈS ?

La fin de l'intervention du CAMSP et la suite du parcours de l'enfant sont organisées avec la famille qui peut également solliciter le service de suite pendant 3 ans.

L'ACCOMPAGNEMENT

Le projet d'accompagnement individualisé (PIA) est élaboré selon les besoins spécialisés de chaque enfant. Les besoins sont évalués avec les parents chaque année.

Pour les enfants les plus jeunes, le CAMSP propose des séances en binômes de professionnels et un groupe d'accueil parents - enfants.

Pour les autres enfants, les accompagnements se font en groupe à la demi-journée, avec des accompagnements individuels.

L'équipe apporte aux familles : soutien, conseil et accompagnement.

Une information sur la surdité est proposée aux partenaires (crèches, écoles, etc.)